# 

* Datum : 11-06-2004
* Taal : Frans
* Sectie : Wetgeving
* Bron : Numac 2004723032
* Auteur :

Par ordonnance du 2 juin 2004 de M. le président du tribunal de première instance de Namur, Me Patrick Buysse, avocat, dont le cabinet est établi chaussée de Dinant 776, à 5100 Namur, a été désigné en qualité d'administrateur provisoire à la succession de feu M. Aimé Bacq, domicilié de son vivant avenue Antoine Woitrin 5/29, à 5000 Namur, et décédé le 28 mars 2004.
(Signé) Patrick Buysse, avocat.